
IA WEB Coriandre Pré-inscription

Manuel 2025
Primo-Entrant

Service des Etudes et de la Scolarité

Aide à la préinscription IA WEB

Vous trouverez dans ce guide, téléchargeable sur le site de l'ENS de Lyon, les différentes copies écran avec des indications de saisie pour les champs particuliers

Dernière MàJ : 24/06/2025



Table des matières

1	Pour vous connecter	3
2	ONGLET Info. Générales	3
2.1.	Cadre Information administrative.....	3
2.2.	Cadre Adresses personnelles et Téléphones personnels.....	3
3	ONGLET « Titres d'Accès »	4
3.1.	Cadre Baccalauréat ou équiv. permettant d'accéder à l'enseignement supérieur.....	4
3.2.	Cadre Diplôme/Autre titre d'accès à la formation souhaitée	5
3.3.	Cadre Années d'inscription dans l'enseignement supérieur français	6
3.4.	Cadre Dernier établissement fréquenté.....	6
4	ONGLET Formations Envisagées	7
4.1.	Au Diplôme de l'ENS de Lyon	7
4.2.	En Master	7
4.3.	Au C.P.E.S sciences et société	8
4.4.	La liste déroulante n'offre pas le choix de ma formation ?	8
5	ONGLET « Coursus de l'Etudiant »	8
5.5.	Cadre cursus de l'étudiant.....	8
6	ONGLET « Situ. Sociale ».....	9
6.1.	Cadre Etapes 1 à 4	9
6.1.1	Admis par voie de concours	9
6.1.1.1	Cadre Etape 1 :	9
6.1.1.2	Cadre Etape 2 : Information sur votre situation sociale	9
6.1.1.3	Cadre Etape 3 : Ressources.....	9
6.1.1.4	Cadre Etape 4 : Bourses	9
6.1.2	Admis par voie de dossier	10
6.1.2.1	Etape 1	10
6.1.2.2	Cadre Etape 2 : Information sur votre situation sociale	10
6.1.2.3	Cadre Etape 3 : Ressources.....	10
6.1.2.4	Cadre Etape 4 : Bourses	10
1.1.1	Responsabilité Civile.....	10
7	ONGLET « Pièces Jointes »	10
7.1.	Pour les masters	11
7.2.	Pour le diplôme de l'Ens de Lyon.....	11
8.1.	Pour le C.P.E.S. Sciences et société	11
8	ONGLET « Renseignements Divers »	12
10.1.	Cadre Renseignements divers	12

8.1.1	Mode de paiement des droits d'inscription	12
8.1.1.1	Par carte bancaire	12
8.1.1.2	Par chèque.....	12
8.1.1.3	Virement - Espèces	13
8.1.1.4	Exonéré de droit (Boursier).....	13
8.1.2	Droits à l'image	13
10.2.	Cadre situation militaire.....	13
10.3.	Cadre Charte Informatique et Règlement Intérieur	13
9	Impression du rapport de pré-réinscription	14
10	Certificat d'inscription et compte login	14

1 Pour vous connecter

Le lien de connexion et les informations pour trouver votre numéro candidat-étudiant ont été communiqués ainsi :

- Pour les étudiants admis en 1^{ère} année du Cycle pluridisciplinaire Sciences et société via Parcoursup (primo-entrants), suivre les consignes communiquées dans le message établissement de Parcoursup. Pour les étudiants admis en 2^{ème} ou 3^{ème} année du Cycle pluridisciplinaire Sciences et société via Cadens (primo-entrants), les consignes parviennent par mail après l'enregistrement du « oui confirmé ».
- Pour les étudiants admis en Master 1 via la plateforme MonMaster, suivre les consignes communiquées dans le message établissement de MonMaster.

2 ONGLET Info. Générales

2.1. Cadre Information administrative

Compléter les éléments attendus. Les informations doivent correspondre scrupuleusement à la pièce d'identité que vous téléverserez.

N° Certificat CVEC : depuis 2018, avant toute inscription, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) mise en place par le gouvernement (loi ORE).

L'acquittement de la CVEC soit par paiement, soit par exonération si vous êtes boursier du Crous, se réalise en allant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>. En fin de démarche, vous recevrez une attestation avec un numéro à reporter dans ce champ. Le document CVEC sera également à téléverser.

Pour les normaliens élèves admis par voie de concours (future normalien élève fonctionnaire stagiaire ou normalien élève admis à titre étranger) ainsi que les normaliens étudiants admis sur Cadens au diplôme de l'ENS de Lyon, vous devez compléter impérativement les deux champs suivants : **Revenu fiscal : nombre de parts**. C'est l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus de 2023) qui sert à compléter ces champs et qui devra être téléversé sous l'onglet « pièces jointes ». Sans indication et téléversement de la pièce justificative correspondante, le montant plafond des droits d'inscription sera appliqué.

Revenu fiscal (obligatoire pour les normaliens)	<input type="text"/>	Nombre de part (obligatoire pour les normaliens)	<input type="text"/>
---	----------------------	--	----------------------

2.2. Cadre Adresses personnelles et Téléphones personnels

Adresses Personnelles : Si vous n'avez pas encore votre adresse étudiante, indiquer votre adresse actuelle ou celle de vos parents et vous demanderez à faire le rectificatif une fois votre adresse connue en adressant un mail à votre gestionnaire de scolarité.

- Si vous êtes en Sciences : etudes_departements_monod@ens-lyon.fr
- Si vous êtes en Lettres, arts et sciences humaines : etudes_departements_lash@ens-lyon.fr
- Si vous êtes en Langues, sciences sociales, économie : etudes_departements_lss@ens-lyon.fr

- Si vous êtes étudiant au CPES : scolarite.cpes@ens-lyon.fr

Téléphones personnels

Précisez le téléphone mobile étudiant.

Ajoutez le téléphone d'un parent.

La prise en compte de chaque ajout se fait en cliquant sur



En fin de page en cliquant sur



vous ouvrez l'onglet suivant.

3 ONGLET « Titres d'Accès »

3.1. Cadre Baccalauréat ou équiv. permettant d'accéder à l'enseignement supérieur

Année d'obtention : à compléter avant la série afin de limiter la liste des séries de baccalauréat en vigueur cette année-là.

Série : Pour vous aider, vous pouvez saisir partiellement l'intitulé de la série pour obtenir une liste restreinte.

Exemple : « math » ramène la liste suivante

L'indication (>=1995) signifie que cette mention de baccalauréat n'existe qu'à partir de 1995

L'indication (<1995) signifie que cette mention de baccalauréat est antérieure à 1995

Spécialité1 et spécialité 2 : si votre bac est antérieur à 2021, laisser à « non renseigné » sinon compléter les 2 champs

3.2. Cadre Diplôme/Autre titre d'accès à la formation souhaitée

Si votre dernier diplôme est le baccalauréat, vous ne cochez pas la case « avez-vous un autre titre d'accès... ».

Si vous avez commencé et validé des études supérieures, la case « avez-vous un autre titre d'accès... » doit être cochée obligatoirement.

TRES IMPORTANT : ce sont les informations renseignées dans ce cadre qui vous permettront dans l'onglet « formation envisagées » de sélectionner les formations auquel vous donne accès votre niveau de diplôme.

Diplôme / Autre titre d'accès à la formation souhaitée	
<input type="checkbox"/>	Avez-vous un autre titre d'accès/diplôme permettant de vous inscrire à la formation souhaitée (CPGE, DUT, Licence, autre...) ? Si oui, cochez la case.

Il convient de cocher cette case et de compléter ensuite les nouvelles informations demandées.

Diplôme / Autre titre d'accès à la formation souhaitée	
<input checked="" type="checkbox"/>	Avez-vous un autre titre d'accès/diplôme permettant de vous inscrire à la formation souhaitée (CPGE, DUT, Licence, autre...) ? Si oui, cochez la case.
Année *	<input type="text"/> / <input type="text"/>
Quel établissement avez-vous fréquenté sur cette période ?	
Pays	FRANCE
Département	-
Ville	<input type="text"/>
Établissement *	Veillez renseigner le département
Quelle formation avez-vous suivie dans cet établissement sur cette période ?	
Type *	-
Grade *	-
Niveau *	-
Intitulé	<input type="text"/>
Avez-vous obtenu un diplôme pour cette formation sur cette période ? Si oui, indiquez son intitulé ci-dessous	
Intitulé	<input type="text"/>

- Quel établissement avez-vous fréquenté sur cette période
⇒ Si vous êtes/étiez en CPGE et inscrit en parallèlement à l'université sur cette période, il faut indiquer ici l'université où vous étiez également inscrit.
- Quelle formation avez-vous suivie dans cet établissement sur cette période ?
⇒ Si vous êtes/étiez en CPGE, vous avez dû vous inscrire en parallèle en Licence dans une université ; vous complétez les informations comme suit :

Type : Licence | **Grade** = Licence | **Niveau** = 2 si vous avez acquis 120 ECTS
| **Niveau** = 3 si vous avez obtenu 180 ECTS

Intitulé : « CPGE 3/2 ou 5/2 + discipline » pour les CPGE scientifiques
« CGPE 1^{er} année de Khâgne + discipline » ou « 2^e année de Khâgne + discipline » pour les CPGE littéraires.

Si vous avez obtenu la licence par équivalence, indiquer le dans le cadre du dessous. « Avez-vous obtenu un diplôme pour cette formation sur cette période ? Si oui, indiquer son intitulé ci-dessous »

Intitulé

⇒ Si vous n'êtes/ou n'étiez en pas en CPGE

Compléter les champs avec les éléments de votre cursus.

3.3. Cadre Années d'inscription dans l'enseignement supérieur français

Années d'inscription dans l'enseignement supérieur français		
Année de 1ère inscription dans l'enseignement supérieur *	<input type="text"/>	Année de 1ère inscription à l'université
	<input type="text"/>	Année d'entrée dans l'établissement *
	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Compléter selon votre cursus

Pour les étudiants qui entrent en première année du Cycle pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures - sciences et société (CPES), vous indiquez 2025 dans ces trois champs.

3.4. Cadre Dernier établissement fréquenté

Dernier établissement fréquenté	
Pays *	FRANCE
Ville	LYON
Département	69 - RHONE
Etablissement	0690028F - LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST

Compléter en premier le pays, puis le département. Dans le champ « établissement », taper un élément discriminant de l'établissement pour réduire la liste

Exemple : je recherche le lycée Saint Just dans le département du Rhône

Après avoir mis 69 dans département, je tape Just dans Etablissement et voici la liste présentée dans laquelle je choisis le lycée général et technologique Saint Just

Etablissement
Rechercher un établissement pour un département donné
just
0692697G - COLLEGE SAINT JUST
0691959E - ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SAINT JUST SAINT IRENEE
0690028F - LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST

Une fois l'établissement sélectionné, la ville s'inscrit automatiquement.

En fin de page en cliquant sur  vous ouvrez l'onglet suivant.

4 ONGLET Formations Envisagées

Pour ouvrir les choix des formations, cliquez sur  .

Vous vous inscrivez :

4.1. Au Diplôme de l'ENS de Lyon

- Sélectionner dans **Diplôme**, la formation « EDIP – Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon »

⇒ **Niveau = Année 1** pour tous les normaliens (élèves et étudiants) en Diplôme ENS 1^{ère} année

Parcours : sélectionner le département/discipline que vous allez rejoindre

⇒ *Si vous avez 120 ECTS acquis à votre entrée à l'ENS de Lyon et que vous les justifierez en téléversant le document, au moment de la vérification de votre dossier, il vous sera ajouté une licence*

⇒ *Si vous avez acquis 180 ECTS à votre entrée à l'ENS de Lyon et que vous les justifierez en téléversant le document, au moment de la vérification de votre dossier, il vous sera ajouté un prémaster*

⇒ **Niveau = Année 2** pour les normaliens étudiants admis sur dossier en Diplôme ENS 2^{ème} année

Parcours : sélectionner le département/discipline que vous allez rejoindre

Dans ce cas de figure, vous devrez également sélectionner un master avec un niveau M1 (voir ci-dessous 4.3) à l'aide du bouton ajouter.

Type inscription : Choisir **Anticipation**.

4.2. En Master

- Sélectionner dans **Diplôme** la mention de votre Master (à consulter sur le site de l'école : <http://www.ens-lyon.fr/formation/offre-de-formation/vue-masters>)

Parcours type : possibilité de retrouver cette information sur votre lettre d'admission disponible sur votre espace de candidature

Niveau : M1 ou M2

Parcours : Ce champ n'existe pas dans tous les masters. Lorsqu'il est présent, il s'agit de sélectionner une orientation. Cette information pourra être modifiée par le service des études et de la scolarité lors de la vérification de votre dossier si vous ne savez pas, mais vous ne pouvez pas la laisser vide.

Type inscription : Choisir **Anticipation**.

4.3. Au C.P.E.S sciences et société

Sélectionner dans **Diplôme : Bachelor – Cycle pluridisciplinaire d’Etudes Supérieures – Sciences et société**

Parcours type : sélectionner soit Economie et société, soit Sciences

Niveau : CPES 1 année ou CPES 2 année ou CPES 3 année selon votre cas

Parcours : ce champ est présent et à compléter uniquement si vous êtes en CPES 3 année

Type inscription : Choisir **Anticipation**.

4.4. La liste déroulante n’offre pas le choix de ma formation ?

Retourner au paragraphe 3.2. Vous avez oublié de cocher une case et/ou n’avez pas correctement complété les informations demandées.

En fin de page en cliquant sur  vous ouvrez l’onglet suivant.

5 ONGLET « Coursus de l’Etudiant »

5.5. Cadre cursus de l’étudiant

Cet onglet récapitule votre cursus scolaire depuis le baccalauréat (ou équivalent). Vous pouvez donc saisir dans cet écran l’ensemble des formations suivies et/ou diplômes obtenus.

Des informations saisies dans les écrans précédents sont venues alimenter cet écran. Vous avez aussi la possibilité d’ajouter des formations.

En fin de page en cliquant sur  vous ouvrez l’onglet suivant.

6 ONGLET « Situ. Sociale »

Attention : Cette page se construit au fur et à mesure des clics sur



Info. Générales Titres d'Accès Formations Envisagées Cursus de l'Etudiant **Situ. Sociale** Renseignements Divers

Etape 1 - Recherche de votre situation sociale

Etes-vous ? (1 seul choix possible et obligatoire) *

- Non concerné(e) par la sécurité sociale étudiante
- Enfant d'au moins un salarié (privé ou public)
- Titulaire de la carte européenne en cours de validité
- Bénéficiaire du régime particulier d'un de vos parents (EDF par exemple) - justificatif à fournir
- Agé(e) de plus de 28 ans
- Salarié(e) à plus de 60h par mois - justificatif à fournir
- Ayant droit de votre conjoint salarié
- Déjà affilié(e) à la sécurité sociale étudiante (dans un autre établissement)
- Enfant d'un travailleur non salarié (artisan, commerçant, profession libérale ...)
- Demandeur(euse) d'emploi
- Etudiant étranger hors union européenne
- Elève fonctionnaire

Si vous arrivez par voie de concours, cochez « Elève fonctionnaire » sinon dans tous les autres cas, cochez « Non concerné(e) » par la sécurité sociale étudiante.

Cliquez sur . Vous devez arriver à l'étape 4 avant de passer à l'onglet suivant.

6.1. Cadre Etapes 1 à 4

6.1.1 Admis par voie de concours

6.1.1.1 Cadre Etape 1 :

Cocher « Elève fonctionnaire » cliquer sur et l'étape 2 apparaît

6.1.1.2 Cadre Etape 2 : Information sur votre situation sociale

Choisir MAGE ou MGEN cliquer sur et l'étape 3 apparaît

6.1.1.3 Cadre Etape 3 : Ressources

Compléter les informations demandées et cliquer sur et l'étape 4 apparaît

6.1.1.4 Cadre Etape 4 : Bourses

Important : Les normaliens élèves ne peuvent en aucun cas être boursier du Crous, cliquer sur



6.1.2 Admis par voie de dossier

Les admissions sur dossier concernent des admissions

- via la plateforme Parcoursup (pour le CPES 1^{er} année)
- via la plateforme CADENS (Pour le CPES 2^e et 3^e année, pour le diplôme de l'ENS de Lyon et le Master 2)
- via la plateforme MonMaster (pour le Master 1)
- via des partenariats avec des établissements tels que ECL, EPFL, ENSAE etc...
- via le recrutement des « internationaux »

6.1.2.1 Etape 1

Cocher « Non concerné(é) par la sécurité sociale étudiante » puis cliquer sur  et l'étape 2 apparaît

6.1.2.2 Cadre Etape 2 : Information sur votre situation sociale

Cliquer sur  et l'étape 3 apparaît

6.1.2.3 Cadre Etape 3 : Ressources

Compléter les informations demandées et cliquer sur  et l'étape 4 apparaît

6.1.2.4 Cadre Etape 4 : Bourses

Complétez les informations demandées et cliquer sur 

En fin de page en cliquant sur  vous ouvrez l'onglet suivant.

1.1.1 Responsabilité Civile

Il vous appartient d'avoir une responsabilité civile vous couvrant toute l'année. Vous devrez la produire obligatoirement lors des stages. En revanche, sur Coriandre, vous devez cocher systématiquement « NON » sinon vous ne pourrez pas valider votre dossier.

7 ONGLET « Pièces Jointes »

Vous devez téléverser les pièces demandées en fonction de votre profil.

Les documents attendus seront vérifiés/contrôlés par le service en charge des inscriptions administratives. L'inscription sera être finalisée une fois le paiement des droits d'inscription réalisé. Vous recevrez un mail vous avertissant que votre inscription est finalisée. Vous pourrez ensuite télécharger votre certificat de scolarité.

Si vous êtes Boursier, votre dossier sera contrôlé. Vous serez exonéré des droits d'inscription. Vous recevrez un mail vous avertissant que votre inscription est finalisée. Vous pourrez ensuite télécharger votre certificat de scolarité.

7.1. Pour les masters

Les documents attendus sont pour certains téléchargeables sur le site de l'école normale supérieure de Lyon : <http://www.ens-lyon.fr/formation/inscription-scolarité/inscription-et-reinscription-lens-de-lyon>

7.2. Pour le diplôme de l'Ens de Lyon

8. Les documents attendus sont pour certains téléchargeables sur le site de l'école normale supérieure de Lyon : <http://www.ens-lyon.fr/formation/inscription-scolarité/inscription-et-reinscription-lens-de-lyon>

L'avis d'imposition 2024 (sur les revenus de 2023) qui servira à déterminer les droits d'inscription doit également être téléversé. Si ce document n'est pas présent, le tarif plafond s'appliquera. Si l'avis d'imposition n'est pas au nom de l'étudiant, il conviendra de téléverser une attestation de rattachement au foyer fiscal (document disponible en téléchargement via le lien ci-dessus).

8.1. Pour le C.P.E.S. Sciences et société

Les documents attendus sont pour certains téléchargeables sur le site de l'école normale supérieure de Lyon : <https://www.ens-lyon.fr/formation/inscription-scolarité/inscription-et-reinscription-au-cpes-sciences-et-société>

Le justificatif d'accès à la formation demandée n'est pas requis pour les étudiants entrant en première année du CPES Sciences et société. Pour les étudiants entrant en 2^e ou 3^e année, ils devront justifier respectivement de 60 Ects et 120 Ects.

8 ONGLET « Renseignements Divers »

10.1. Cadre Renseignements divers

Complétez les informations demandées et obligatoirement

- Nom et prénom de la personne à contacter en cas d'urgence
- Lien de parenté avec l'étudiant
- Numéro de téléphone
- Indicatif

8.1.1 Mode de paiement des droits d'inscription

Indiquez le mode choisi pour payer vos droits d'inscription dans la liste déroulante.

8.1.1.1 Par carte bancaire

Le paiement par carte bancaire est à privilégier.

Pour les inscriptions entre fin août et fin octobre, il sera possible au moment de réaliser le paiement en ligne d'opter entre un paiement par « carte bancaire au comptant » ou par « carte bancaire en 3 fois ». **Seul le mode par carte bancaire permet le paiement en 3 fois.** La première échéance intervient immédiatement, la deuxième échéance de paiement intervient le 30 du mois M+1, et la troisième le 30 du mois M+2. Une dernière échéance après le mois de décembre n'est plus possible.

8.1.1.2 Par chèque

Si vous choisissez le mode de règlement par chèque, vous devez envoyer votre rapport d'inscription CORIANDRE (cf 9) accompagné du chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'ENS de Lyon, à l'adresse suivante :

ENS de Lyon
Service Etudes et Scolarité- Droits d'inscription
(**Sciences exactes ou LSH à préciser**)
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Au dos du chèque seront indiqués au crayon à papier, le NOM, prénom et date de naissance de l'étudiant.

Les droits d'inscription par type de formation sont indiqués sur le site de l'ENS de Lyon sauf pour le Diplôme de l'ENS de Lyon. Pour ce dernier, vous attendrez un mail de la part du service gestionnaire une fois votre dossier d'inscription pris en charge et vérifié (dernière semaine d'Août et premières semaines de septembre). Ce mail vous indiquera le montant à régler par chèque.

8.1.1.3 Virement - Espèces

Ces choix ne sont permis que si vous êtes dans l'incapacité de payer avec les moyens cités ci-dessus. Si vous choisissez de régler en espèce (montant inférieur à 300 euros uniquement), vous attendrez un mail du service Etudes et scolarité vous invitant à vous présenter à l'agence comptable de l'ENS de Lyon une fois que votre inscription aura été vérifiée.

Le règlement par virement n'est permis qu'après une entente préalable avec le service des Etudes et de la scolarité.

8.1.1.4 Exonéré de droit (Boursier)

Enfin, si vous êtes boursier du Crous et avez téléversé votre notification, vous choisirez « Exonéré de droit ».

8.1.2 Droits à l'image

J'accepte de céder mes droits à l'image : sélectionner dans la liste déroulante « OUI »" ou « NON ».

Cette information doit être en cohérence avec le fichier « autorisation droit à l'image » que vous avez complété et déposé dans l'onglet les pièces jointes.

10.2. Cadre situation militaire

Seuls les ressortissants étrangers cocheront « sans objet », sinon vous devez indiquer « Oui » ou « Non » selon votre situation.

10.3. Cadre Charte Informatique et Règlement Intérieur

Ces items doivent être cochés à « Oui ». Vous terminez votre inscription par



La charte informatique et le règlement intérieur sont téléchargeables sur le site de l'Ecole – à sous l'onglet documents institutionnels à partir du lien ci-dessous.

<http://www.ens-lyon.fr/lecole/nous-connaître/organisation/bilans-et-documents-institutionnels>

9 Impression du rapport de pré-réinscription

Une fois votre pré-inscription terminée, vous pouvez imprimer votre rapport d'inscription en cliquant sur le pictogramme situé en haut de page.



Ne tenez pas compte des montants éventuels indiqués sur la page écran. A ce stade, ils peuvent être erronés. Les droits d'inscription seront positionnés par le service des études et de la scolarité lors du contrôle de votre inscription. Les montants des droits d'inscription des diplômés sont indiqués sur le site de l'école.

10 Certificat d'inscription et compte login

Une fois le paiement ou l'exonération de droit enregistré (c'est-à-dire après validation de l'inscription par le service des études et de la scolarité), votre inscription administrative sera « Terminée ». Un mail vous informera de cet état et vous aurez alors la possibilité de vous connecter de nouveau sur Coriandre pour télécharger votre certificat d'inscription et prendre connaissance de la procédure de récupération de votre compte login et mot de passe.

Important : durant toute l'année universitaire, vous pourrez revenir télécharger votre certificat d'inscription (français et anglais) si besoin.